Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 09.03.11 | 44e année | No 7

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

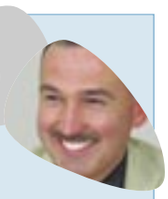

Du renfort pour le Millénaire

Dans quelques semaines, le Corps de police, les Services des parcs et promenades et de la voirie verront leurs effectifs momentanément renforcés. Est-ce l'annonce de bouclements intermédiaires des comptes réjouissants qui aurait incité le Conseil communal à lâcher la bride et dépenser à tout va ? Bien sûr que non. Juste une année hors norme, celle du Millénaire de notre Ville.

Songez que depuis de longs mois, l'encadrement planifie l'engagement des moyens indispensables au bon déroulement des manifestations du Millénaire. C'est ainsi que le Corps de police est engagé pour toutes les questions de sécurité, de circulation ou encore de flux de spectateurs avec pour effort singulier celui de l'accueil du Tour de Romandie. Le Service de la voirie sera renforcé afin de présenter Neuchâtel sous ses plus beaux atours. Dans cette tâche il sera accompagné du soutien du Service des parcs et promenades qui s'apprête à fleurir notre ville.

Si la logistique doit suivre, il est bon de rappeler que le Millénaire est une affaire d'équipe. Sans impulsion politique du Conseil communal ni soutien de l'Association du Millénaire, pas de fête et sans logistique... rien non plus.

Alors à quelques semaines du coup d'envoi du Millénaire, je dédie ces quelques lignes aux travailleurs de l'ombre qui, en plus des tâches quotidiennes, vous préparent une fête mémorable.
Merci à eux.

Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité et des infrastructures et énergies

La Coupe du monde junior de patinage synchronisé réunira plus de 420 participants aux Patinoires du littoral. • **Photo: sp**

En harmonie sur la glace

Les Patinoires du littoral accueilleront de jeudi à samedi la Coupe du monde junior de patinage synchronisé. Quelque 420 patineuses et 3 patineurs (!) venus de 15 nations différentes s'affronteront sur la glace neuchâteloise. La compétition se déroulera vendredi et samedi soirs dès 17 heures. Le public pourra assister gratuitement aux entraînements officiels des vendredi et samedi matins.

Le patinage synchronisé se pratique en équipe. Par groupe de 16, les patineurs doivent faire preuve de précision, d'élégance et de fluidité pour effectuer ensemble les plus belles figures. La Coupe du monde junior se déroule tous les ans. L'Union internationale de patinage (UIP) décide du lieu de la compétition en fonction des capacités d'organisation des différentes nations.

Tirage au sort

Les équipes participantes se regrouperont toutes jeudi soir pour le tirage au sort. Ce dernier détermine l'ordre de passage pour la compétition. Dès 19 heures, les athlètes auront droit à un show des Armourins de Neuchâtel à la salle de la Riveraine. Les participants – âgés de 12 à 19 ans – présenteront leurs programmes courts vendredi soir et leurs programmes libres samedi soir.

Du beau monde

Les trois meilleures équipes de l'édition précédente, qui s'est déroulée en Suède, seront de la partie. «La Finlande, le Canada et les Etats-Unis sont les nations les plus récompensées», constate Stéphane Gutknecht, responsable de la communication pour l'événement. Si aucune équipe neuchâteloise ne disputera la compétition, la Suisse pourra tout de même compter sur l'équipe bernoise «Cool Dreams».

Une compétition de qualité

Le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports met sur pied de nombreuses compétitions de patinage synchronisé aux Patinoires du littoral. Le Neuchâtel Trophy – compétition d'envergure internationale – a lieu chaque année sur la glace neuchâteloise. Le club a déjà organisé la Coupe du monde junior à trois reprises en 2001, 2005 et 2009. En 2012, la compétition sera rebaptisée «Championnat du monde junior». Ce changement marque l'importance croissante de cette manifestation. Programme sur www.wccj2011.com. (ak)

3

Les trois Villes ont adressé au Conseil d'Etat une prise de position commune sur le dossier hospitalier.

4

La Semaine de la langue française et de la francophonie animera 27 villes de Suisse du 11 au 20 mars.

5

L'écrivain Frédéric Mairy dédicacera samedi chez Payot son dernier livre «Bref éloge de la fin».

Les métiers du bâtiment

Stoppa Fils SA

PLÂTRERIE-PEINTURE

Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»

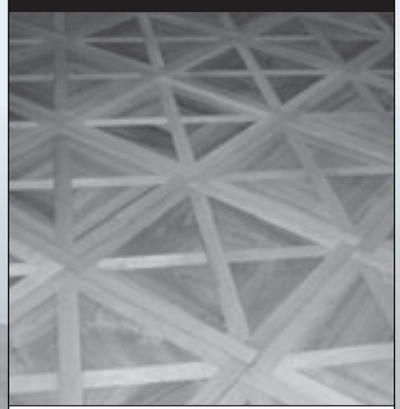

Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Timbre du millénaire

La Poste émet un timbre en l'honneur du millénaire de la ville de Neuchâtel. D'une valeur d'un franc, il représente la place des Halles. Son graphisme a été réalisé par l'artiste Dominique Rossier.

Page 8

Acrobaties aériennes

La Patrouille Suisse des Forces aériennes effectuera une démonstration samedi de la Fête des vendanges pour le Millénaire de la ville de Neuchâtel. Les pilotes présenteront des acrobaties aériennes à couper le souffle.

Page 9

Coupe d'arbres

Le service des forêts de la Ville entreprend une coupe d'arbres dans la forêt du Bois de l'Hôpital. Située en dessus de la rue de l'Orée, cette réserve abrite de nombreuses espèces. Les végétaux qui se trouvent en dehors des sentiers resteront sur place après l'abattage pour favoriser la biodiversité.

Page 10

Projections audiovisuelles

Les festivités du Millénaire s'ouvriront du 22 au 24 avril par une grande fête en ville de Neuchâtel. Parmi les nombreuses animations prévues, le public pourra découvrir des projections de vidéos et de lumières sur les façades de six bâtiments emblématiques de la cité.

Page 16

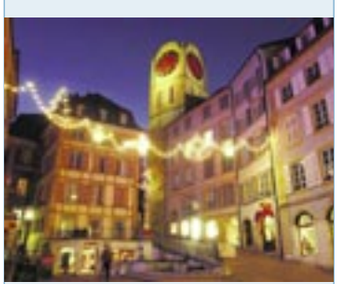

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 16 mars 2011.

Les trois Villes prennent une position commune sur le dossier hospitalier neuchâtelois

Les trois Villes demandent au Conseil d'Etat de rénover et de moderniser les blocs opératoires du site de La Chaux-de-Fonds.

Un signal pour faire bouger l'Etat

Les Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle ont récemment adressé au Conseil d'Etat une prise de position sur le dossier hospitalier. Les présidents du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'absence de décision du Canton au sujet de la répartition des missions qui seront attribuées à chaque site d'HNe. D'après eux, des mesures urgentes doivent être prises pour continuer à dispenser des soins de qualité.

Les Conseils communaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle se sont réunis au début du mois de février lors de l'assemblée générale de l'Association du Réseau des trois villes. Ils ont abordé différents thèmes, dont celui de la santé. Les exécutifs ont plus précisément évoqué l'avenir de l'hôpital neuchâtelois et les décisions qui sont attendues au sujet de cette entité.

Rénovation sur le site de La Chaux-de-Fonds

Des travaux de rénovation et de modernisation doivent absolument être entrepris sur le site de La Chaux-de-Fonds, selon les propos des trois Villes. Cette réhabilitation a pour but de conserver les compétences médicales ainsi que la confiance du personnel et des patients. Les travaux qui concernent l'enveloppe du bâtiment comprennent une remise en état des façades et des fenêtres. Les chambres devront aussi subir une rénovation. «Une grande partie des gens qui sont admis à l'hôpital entrent et sortent le même jour», explique Laurent Kurth, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ces flux devront être gérés avec la plus grande attention. Les trois Villes prônent une modernisation des blocs opératoires qui tienne compte de cette réalité. Leur remise à niveau s'inscrit dans une perspective d'utilisation à long terme. Les travaux du site de La Chaux-de-Fonds peuvent être menés indépendamment des décisions attendues sur la répartition des missions: ils ne peuvent plus être reportés.

> « Les trois Villes demandent au Conseil d'Etat d'examiner la possibilité de désigner des responsables de sites »

Désigner des responsables de sites

Les trois Villes demandent encore au Conseil d'Etat d'examiner avec le Conseil d'administration d'HNe la possibilité de désigner des responsables de sites comme le proposent l'expert et le groupe de pilotage mandatés l'an passé. Dans l'optique d'ouvrir les frontières en 2012, ces responsables se chargeraient de la gestion de l'accueil ainsi que de la coordination des prestations médicales, administratives et hôtelières. Cette mesure ne remet pas en question l'organisation par départements de HNe: elle vise avant tout à instaurer un climat paisible tant à l'intérieur du bâtiment qu'au niveau politique.

Prise de position commune

«Nous sommes attachés à l'équilibre régional», a déclaré Daniel Perdrizat, président de la Ville de Neuchâtel. Si la commune du littoral jouit d'une situation privilégiée de par sa situation géographique, elle n'en demeure pas moins sensible aux problèmes rencontrés par les communes du Haut. Contrairement aux idées reçues, les trois Villes ont des échanges réguliers et une collaboration active sur de nombreux dossiers. «La bonne entente des communes a notamment permis de trouver une solution harmonieuse au niveau scolaire», commente Daniel Perdrizat. Les trois Villes espèrent que les mesures proposées pourront voir le jour sans plus attendre. (ak)

La 16e Semaine de la langue française et de la francophonie animera quatorze cantons suisses

« Prenez langue »

La Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) se déroulera du 11 au 20 mars dans 27 villes de Suisse. Cette 16e édition s'articulera autour du thème de la solidarité. Des animations seront proposées aux quatre coins de Suisse sous le slogan « Prenez langue ». A Neuchâtel, le programme sera dédié aux cafés, lieux de rencontre et de discussion.

Cette manifestation a lieu chaque année aux alentours du 20 mars, journée internationale de la francophonie. La SLFF a pour but de créer un lien entre les différentes régions linguistiques de Suisse. Elle est organisée par la Délégation à la langue française pour la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

Le parrain

Le parrain de l'édition 2011 de la SLFF n'est autre que le chanteur franco-suisse Nicolas Fraissinet qui se produira dans plusieurs villes dont Neuchâtel ce vendredi 11 mars à 20h30 à la Haute Ecole de musique, à proximité de la gare. Accompagné par les étudiants de la HEM, Nicolas Fraissinet présentera son nouvel album « Les Métamorphoses ».

Slam et poésie au MEN

Une soirée slam et poésie aura lieu vendredi 18 mars à 19 heures au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Les étudiants de l'Institut de la langue et civilisation française de l'Université ouvriront la soirée avec une performance de slam qui revisite l'œuvre de Brassens. Vincent Barras et AbSTRAL compost s'adonneront ensuite à de la poésie sonore. En fin de soirée, le public pourra prendre la parole. Les intéressés pourront poursuivre la soirée à l'Interlope avec un concert de Hors Phaze. Dès 23h30, la fête se déplacera au Queen-Kong Club jusqu'au petit matin. Plus d'informations sur www.men.ch et www.case-a-chocs.ch.

Balade pour les plus jeunes

L'Association Paroles organise mercredi 16 mars une balade contée pour les enfants de 7 à 12 ans. Le départ sera donné à 13h45 à la Galerie YD, rue Fleury 6, à Neuchâtel. Les enfants découvriront plusieurs indices qui leur permettront de résoudre une énigme. Ils poursuivront ensuite dans différents lieux de paroles. La promenade se terminera à 16h30 par un goûter au bistrot du Chauffage compris. Cette activité coûte 5 francs par enfant. Une dictée est par ailleurs proposée le jeudi 24 mars à 14h15. Ouverte à tous, elle récompensera les participants pour qui l'orthographe n'a plus de secret. Programme complet sur www.slff.ch (ak)

How (do) you feel it Dayva ?

« Comment le ressens-tu ?» Tel est le titre du nouveau spectacle du danseur David Dayva Haeberli qui se produit vendredi et samedi au Passage dans une mise en scène de Matthieu Béguelin.

Tout auréolé de ses multiples titres de champion suisse de breakdance, Dayva présente après Shewoam et La vie c'est show ! un 3e spectacle intitulé Hyfi. Le Neuchâtelois y interroge les rapports à soi-même et aux autres dans une société où les technologies de la communication prennent trop souvent le pas sur les relations directes entre les individus. Des technologies qui « peuvent constituer un refuge pour les personnes fuyant l'affrontement ou la difficulté d'une relation réelle.»

David Dayva Haeberli danse au Passage le 11 mars à 20h et le 12 mars à 18h. • **Photo : artaban**

Dans un décor neutre, un musicien multi-instrumentiste accompagne quatre danseurs de styles différents. Désireux de s'intéresser les uns aux autres, ils vont partager leurs similarités et leurs différences par le seul biais de leur expression corporelle. Une nouvelle création qui intègre la projection de trois courts-métrages et mêle la danse urbaine et contemporaine, le mime burlesque et la musique électronique et acoustique avec beaucoup de justesse.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier 2010, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui. Jusqu'au 3 avril, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture. Jeudi 10 mars à 14 heures, cours public UNINE. Clavecin Ruckers. Conférence de Caroline Junier & Pierre Alain Mariaux. Entrée gratuite.
Jeudi 10 mars à 20 heures, exposition « Gérald Comtesse – 50 ans de peinture »: *La femme dans le coffre.* Pièce de théâtre de Daniel Arasse, par la compagnie de théâtre L'Organon, mise en scène Simone Audemars. Promenade ludique à propos d'œuvres d'art, de Titien à Manet.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Du 13 mars 2011 au 21 décembre 2012, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir… ». Vernissage samedi 12 mars à 17 heures.
Centre d'Art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 27 mars, exposition « Gibellina » de Raphaël Zarka. Ouvert du me au di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Mercredi 16 mars à 19 heures, concert du Nouvel Ensemble Contemporain « Labyrinthe ».
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 17 avril, exposition Frédéric Clot, peintures et dessins. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.
Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 avril, exposition « Dr Hool & Mr Baud ». Vernissage vendredi 11 mars à 18h30. Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures du lu au ve (sauf lundi matin). Entrée libre.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 mars, exposition « Saveurs d'Amazonie », d'Anaïs Laurent. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Jardin botanique, Villa de l'Ermitage (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 30 mars, exposition Jean-Lou Zimmermann, photographies.

L'actualité culturelle

Les Grands Interprètes

Le pianiste Stephen Kovacevich est l'invité du prochain concert des Grands Interprètes, ce mercredi au Temple du Bas, avec des œuvres de Beethoven et Schubert.
Né à Los Angeles, Stephen Kovacevich fait ses débuts de concertiste à l'âge de 11 ans. Sept ans plus tard, il part pour l'Angleterre afin d'étudier avec Myra Hess. Outre sa longue carrière de soliste, Stephen Kovacevich s'est produit avec des orchestres du monde entier.
Temple du Bas, mercredi 9 mars à 20 heures. Billets à l'entrée.

Conférence-récital

Afin de marquer l'année du bicentenaire de la naissance de Franz Liszt (1811-1886), le pianiste Adalberto Maria Riva proposera, vendredi 11 mars au Lyceum Club, un programme qui mélange la musique pianistique italienne, l'histoire de l'évolution du piano et les oeuvres inspirées par l'Italie, comme certaines pièces des «années de pèlerinage» du grand pianiste et compositeur hongrois.
Cette démarche permettra une approche de la culture italienne sous différents éclairages: celui des musiciens d'origine italienne (Scarlatti, Clementi, Dallapiccola) et d'époques diverses, et celui des musiciens qui, comme Liszt, ont toujours admiré le patrimoine artistique et culturel de l'Italie.
Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, vendredi 11 mars à 20 heures.

Concert des Chambristes

Le prochain concert des Chambristes aura lieu dimanche 13 mars au Théâtre du Concert.
Deux violonistes de l'Orchestre Symphonique de Bienne, Erzsébet Barnácz et Sophie Laville emmèneront les mélomanes à Prague avec l'étonnant Terzetto pour deux violons et alto d'Anton Dvoràk. L'ensemble accompagné de Birgit Frenk-Spilliaert, pianiste et Etienne Frenk, violoncelliste interprètera ensuite le majestueux quintette avec piano, de Johannes Brahms.
Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 13 mars à 11 heures. Billets à l'entrée.

Deux pianistes au Temple du Bas

Le Temple du Bas accueillera dimanche 13 mars, les pianistes Paul Coker et Marc Pantillon accompagnés des musiciens professionnels de l'Orchestre de l'Avant-scène, dirigés par Yves Senn.
Paul Coker, accompagnateur de Yehudi Menhuin et concertiste à la carrière internationale et Marc Pantillon, artiste neuchâtelois alterneront dans leurs prestations, également à quatre mains, dans le Concerto en ré de Joseph Haydn et le très poétique Concerto en la (488) de Mozart.
La Fantaisie en do mineur de Mozart et La Vallée d'Obermann de Liszt compléteront le programme qui se terminera par deux danses hongroises de Brahms, pour piano à quatre mains et orchestre.
Temple du Bas, dimanche 13 mars à 17 heures. Réservations: tél. 032 717 79 07, fax 032 717 82 49, reservation@avant-scene.ch

Frédéric Mairy a peaufiné un ouvrage de textes brefs dédiés aux poètes

Apprivoiser la fin

L'écrivain neuchâtelois Frédéric Mairy vient de sortir un livre aux Editions d'autre part. Intitulé «Bref éloge de la fin», il contient une série de formes courtes sur le thème de la fin. Le public est invité à une séance de dédicace samedi à la librairie Payot à Neuchâtel.

L'écrivain neuchâtelois Frédéric Mairy dédicacera son nouveau livre samedi 12 mars chez Payot.

Frédéric Mairy est né en 1973 dans le Val-de-Travers. Au bénéfice d'une formation de journaliste, il partage actuellement sa vie entre le théâtre et l'écriture.

Des formes courtes

Dans «Bref éloge de la fin», celui qui est également collaborateur artistique au Théâtre du Passage rend hommage à plusieurs auteurs qui ont tenté, par leurs textes, d'apprivoiser le thème de la fin. «J'ai écrit de nombreux textes courts et cette thématique est ressortie tout naturellement», explique l'écrivain. Malgré la brièveté des textes, l'auteur a pris le temps de les peaufiner jusqu'à leur donner leur forme aboutie. Il en ressort un petit recueil très consistant où le mot fin prend différentes significations.

Recueil de poèmes

Frédéric Mairy n'en est pas à son premier livre. Il a déjà sorti un recueil de poèmes autour de Nicolas Bouvier avec le photographe Eric Rechsteiner. «De verdiers de cerises de neige» mêle à la fois la vie sédentaire de l'écrivain et le caractère nomade du photographe, qui vit au Japon. Ce livre est davantage rattaché à l'esprit de Bouvier qu'à son œuvre. «Nous ne parlons pas directement de Nicolas Bouvier lui-même, mais plutôt de ce que son œuvre nous a apporté», précise Frédéric Mairy.

Transport public

«Je raconte toujours des histoires que j'ai vues ou entendues», confie l'écrivain neuchâtelois à propos de son blog Transport public. Frédéric Mairy s'est fixé une règle: «Je n'invente rien». Le lecteur y trouvera des histoires drôles, touchantes et parfois terribles sur des trajets à bord d'un train. Des couples qui se déchirent au téléphone, un adolescent avachi sur le siège ou encore des discussions entre deux amis sont autant d'acteurs à découvrir sur www.transport-public.ch. (ak)

Frédéric Mairy dédicacera son nouveau livre et le précédent samedi 12 mars entre 14h30 et 16h30 à la librairie Payot de Neuchâtel.

Chronique culturelle

«Standing ovation»

Il devient de plus en plus courant au Passage et au Temple du Bas d'applaudir debout à la fin d'un spectacle. La «standing ovation» est une marque d'admiration tout à fait exceptionnelle jaillissant du cœur à l'issue d'un moment extraordinaire. Elle devrait le rester et le public ne pas se lever trop souvent sous peine de banaliser ce témoignage de respect. Autre problème: le spectateur moyen qui a aimé la pièce ou le concert mais pas au point de se lever à leur conclusion est trop souvent pris en otage par quelques exaltés prompts à l'hommage disproportionné. Il suffit en effet qu'une seule personne – la petite amie du chef d'orchestre ou le papa d'un comédien par exemple – se lève pour que son entourage immédiat se sente obligé d'en faire de même sous peine de paraître pisse-froid ou ridicule. Dès lors, la standing ovation va se propager très vite à l'ensemble de la salle. Et nous voilà contraints de suivre de force le mouvement et d'applaudir debout contre notre gré un Cyrano de Bergerac par exemple, en soi intéressant mais qui ne méritait pas pareil honneur...

Patrice Neuenschwander

Qui aime bien, TRAHIT BIEN!

Mise en scène: Nathalie Sandoz

De Vincent Delboy

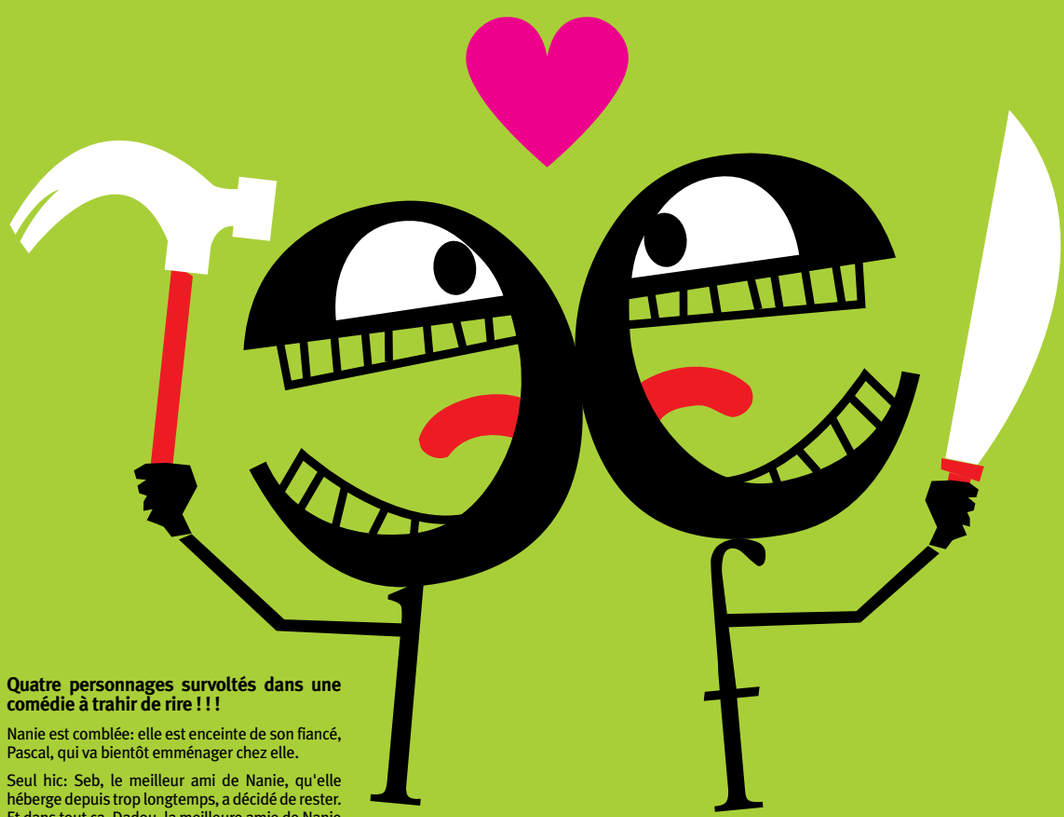

Quatre personnages survoltés dans une comédie à trahir de rire ! ! !

Nanie est comblée: elle est enceinte de son fiancé, Pascal, qui va bientôt emménager chez elle.

Seul hic: Seb, le meilleur ami de Nanie, qu'elle héberge depuis trop longtemps, a décidé de rester. Et dans tout ça, Dadou, la meilleure amie de Nanie et Seb, est un peu perdue...

Un enchaînement de quiproquos, de coups bas et de petits mensonges savoureux...

Les réservations: 078 775 76 30

Par le théâtre volte face

Isabelle Kernen, Vanessa Oswald, Lucas Ballabene, Pascal Lüthi

Avec le soutien de la Loterie Romande

Ville de Neuchâtel

Grünenwald - Nikles S.A. Ferblanterie • Couverture • Charpente Façade • Etanché • Paratonnerre

imprimerie bechtel

clin d'œil communication visuelle

En co-production avec centre de culture et de loisirs

Salle de la Promenade à Neuchâtel
jeudi 10 mars 2010 à 20h00, vendredi 11 mars 2010 à 20h00,
samedi 12 mars 2010 à 20h00

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Libérer la Suisse des énergies fossiles

La perspective d'un approvisionnement énergétique entièrement renouvelable n'est probablement pas réaliste avant la seconde moitié du XXIe siècle, parce que les infrastructures, en particulier dans les transports et les bâtiments, ne se modernisent que très lentement. En revanche, le seuil des 50% de renouvelable dans l'approvisionnement énergétique peut être atteint bien avant cette date, par exemple en 2030, et cela en maintenant le niveau de confort actuel.

Cet objectif ambitieux est l'objet de l'excellent bouquin de Roger Nordmann, tout fraîchement sorti de presse sous le titre «Libérer la Suisse des énergies fossiles». C'est d'une manière très complète et limpide, grâce à des illustrations de qualité, que l'auteur présente la situation énergétique et environnementale actuelle de notre pays. La seconde partie de l'ouvrage, divisée en trois chapitres, est quant à elle consacrée à des propositions concrètes qui touchent les trois domaines les plus énergivores de notre société: «De l'intelligence dans la mobilité», «Moderniser les bâtiments» et «De l'électricité entièrement renouvelable».

Le passage à la traction intégralement électrique produit des résultats spectaculaires tant au niveau énergétique qu'environnemental uniquement si l'électricité provient de nouvelles sources renouvelables comme le solaire photovoltaïque ou l'éolien.

Dans un style toujours clair et précis, agrémenté d'illustrations pertinentes, Roger Nordmann propose des solutions intelligentes, raisonnables et réalistes. Quelques exemples:

- Renforcer les transports publics et électrifier dans une large mesure la mobilité individuelle. Mais attention: il y a lieu de planifier dès maintenant la production d'électricité d'origine renouvelable et la réalisation de gains d'efficacité dans les usages actuels de l'électricité, pour faire face à la demande de la mobilité.
- Dans le domaine du bâtiment, l'accroissement significatif de la part des énergies renouvelables n'est réaliste qu'en améliorant drastiquement l'efficacité énergétique. Assainir le parc des bâtiments existant en les isolant est une première priorité.

Cet ouvrage regorge de propositions tombant sous le bon sens. De plus, il démontre clairement que les solutions techniques sont d'ores et déjà existantes. Il faut espérer qu'il aidera à convaincre de la pertinence d'une telle vision et qu'il contribuera à atteindre une société basée sur les énergies renouvelables.

C.T.

www.neuchatel-energie.ch

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

La Ville jeune

Théâtre du Concert (rue de l'Hôtel-de-Ville 4), mercredi 9 mars à 17 heures: «Le rossignol chinois», d'après un conte d'Andersen. Spectacle de musique et de danse tout public, enfant dès 5 ans, durée 60 minutes env. Réservations: tél. 032 724 21 22. Entrée Fr 25.-, AVS, étudiants, chômeurs Fr. 20.-, enfants Fr. 12.-.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), «Sacrée science! Et petits tours d'illusion...», ateliers du mercredi. Enfants de 4-5 ans, 23 mars de 14h à 15h30 ou 30 mars de 16h à 17h30. Enfants de 6-7 ans, 23 mars de 16h à 17h30 ou 27 avril de 14h à 15h30. Enfants de 8-10 ans, 30 mars de 14h à 15h30 ou 27 avril de 16h à 17h30. Prix: Fr. 15.- par enfant.
Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, www.atelier-des-musees.ch

Case à chocs (Quai Godet 20), samedi 12 mars à 21h30 (portes à 20h30): La Fouine + after party Black & Funky avec DJ Idem et DJ Cort-S. Soirée organisée par Terrible style.
Entrée Fr. 45.-, Fr. 42.- en prélocation
www.petzi.ch
www.case-a-chocs.ch

Queen Kong Club (Quai Godet 20), jeudi 10 mars (portes à 20h30), Three Four: Bio (Neuchâtel), Larkian (Lausanne) Poissons autistes (Jura). Entrée Fr. 10.- www.petzi.ch
Vendredi 11 mars (portes à 23h), Raoul Records Party: Luft (Lausanne/live), Gregorythme (Lausanne/live), Fred (Lausanne/dj set). Entrée Fr. 10.-.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine intérieure sera ouverte au public dimanche 13 mars dès 9h15 (au lieu de 9 heures).

Football corporatif
Lundi 14 mars, terrain des Charmettes, 18h45, Metalor-Medronic, groupe B. Mardi 15 mars, terrain des Charmettes, 18h45, OFS-Stonehage-New Look 91, groupe B.

Football
Samedi 12 mars, stade de la Maladière, 12h, Xamax-Berne, M17.
A 15h, Xamax-GCZ, M18.
Dimanche 13 mars, stade de la Maladière, 14h30, Xamax M21-Porrentruy, 2e ligue inter.

Volleyball
Samedi 12 mars, halle A, salle N° 4 de la Maladière, 14h, NUC II-VBC La Chaux-de-Fonds I, F-M18.

Handball
Samedi 12 mars, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 13h, HBC Neuchâtel HV Herzogenbuchsee U18, FU18-M.

Patinoires du Littoral
(du 10 au 16 mars)

Piste principale
je/ve/sa: –
di: 13h45-16h30 public.
lu/ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public.
me: 9h-11h45/13h45-16h45 public.

Halle couverte
je/ve/sa: –
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.

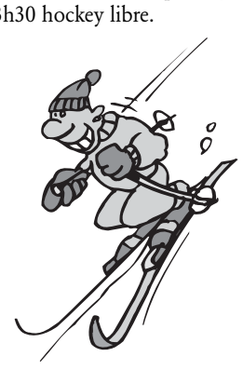

La Poste émet un timbre spécial en l'honneur du millénaire de la ville de Neuchâtel

La place des Halles sur un timbre

Des cageots de fruits et de légumes remplis à ras bord trônent sur le stand d'un maraîcher à la place des Halles. Ce dernier, tout de bleu vêtu, une casquette flanquée sur la tête, s'affaire à mettre de l'ordre derrière son étalage. Des rayures jaunes, blanches et noires ornent l'auvent de son stand pour rappeler les couleurs des armoiries de la Ville. A quelques pas, un autre maraîcher propose ses produits à une dame. Derrière le marché, la Maison des Halles apparaît sous un ciel bleu parsemé au loin par de légers nuages blancs: un décor de carte postale. Cette mise en scène d'un marché à la place des Halles n'est autre que celle du timbre émis par la Poste pour le millénaire de la ville de Neuchâtel. D'une valeur d'un franc, il est disponible dans toutes les postes de Suisse jusqu'à épuisement du stock. Sa validité est illimitée depuis le 3 mars.

Le graphiste Dominique Rossier a réalisé l'illustration du timbre du millénaire. La Poste a régulièrement recours à ses services: il a créé de nombreux timbres suisses. Pour le millénaire, le graphiste - originaire de Puidoux (VD) – a recréé l'ambiance d'un marché à la place des Halles, symbole d'un espace de rencontres pour la population neuchâteloise.

Emission d'un timbre suisse

«La Poste émet une quarantaine de timbres par an», explique Jean-Pierre Kummer, collaborateur de la Poste. Ce philatéliste neuchâtelois est à l'origine du timbre du millénaire: il s'est inspiré d'un projet de la ville de Stein am Rhein (SH) qui avait sorti un timbre à trois parties, un triptyque, pour son millénaire. La Société philatélique de Neuchâtel (SPN) a constitué un comité du millénaire pour mener son projet à bien. Au bout d'une année et demi, elle l'a déposé à Berne. «Il a fallu se battre pour le faire accepter», sourit le philatéliste. Le projet a essuyé un rejet avant d'être finalement accepté. L'émission du timbre du millénaire s'est déroulée le 3 mars à Lausanne en présence de l'artiste Dominique Rossier. Les membres de la SPN se sont rendus en train à la cérémonie officielle d'émission qui a réuni un grand public.

Cachet spécial

Lors de l'ouverture des festivités du Millénaire, le 24 avril, la Poste tiendra un stand spécial sur la place du Port à Neuchâtel. Le public pourra obtenir une oblitération unique pour ce jour précis. Ce cachet spécial qui sera uniquement utilisé pour le jour d'ouverture du millénaire, sera d'autant plus attrayant, car proposé un dimanche, où aucun office de poste de la ville n'est ouvert. «Un timbre prend de la valeur en fonction de son oblitération», indique Jean-Pierre Kummer.

Le jour précédent, un autre cachet sera mis en service à l'office de poste de 2002 Neuchâtel situé à la rue de la Gare 2, avec la mention «1000 ans». Il s'agit d'un timbre réclame, d'une valeur de 3000 francs, qui a été financé par la Ville de Neuchâtel. Il servira à oblitérer les timbres du 23 avril au 31 décembre 2011. Dès le 3 janvier 2012, cette mention disparaîtra, seul le cachet touristique restera.

«Dessine ton timbre du Millénaire»

La SPN organise un concours de dessins pour les enfants. Le but du jeu consiste à imaginer son propre timbre du millénaire. «Une feuille de participation a été distribuée aux élèves des écoles de la Ville et du canton», commente Jean-Pierre Kummer. Le concours s'adresse à tous les enfants jusqu'à 14 ans. Plusieurs magasins du centre-ville ont mis des prix à disposition. Le délai de participation est fixé au 30 avril. Les dessins sont à envoyer à l'adresse: *Concours de dessins du Millénaire, Société philatélique de Neuchâtel, Case postale 213, 2002 Neuchâtel.*

Les philatélistes exposent leurs timbres

Les dessins du concours seront tous présentés lors d'une exposition philatélique qui se tiendra les 14 et 15 mai à la Maison des Halles. Les philatélistes neuchâtelois ressortiront leurs vieilles cartes et lettres. «Nous exposerons tout ce qui concerne la ville de Neuchâtel», précise Jean-Pierre Kummer. Un jury départagera les dessins des enfants. Les résultats seront rendus dimanche 15 mai à 14 heures à la Maison des Halles. Une grande surprise attend les enfants qui auront participé. La SPN recherche des parrains et marraines pour soutenir, à hauteur de 5 francs minimum, la mise en place de cette surprise. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'adresse ci-dessus en mentionnant leurs nom et prénom, leur lieu de domicile ainsi que le montant accordé. (ak)

Le philatéliste neuchâtelois Jean-Pierre Kummer est à l'origine du projet du timbre du millénaire.

La Patrouille Suisse des Forces aérienne

Show aérien

La Patrouille des Forces aériennes suisses donnera une démonstration samedi de la Fête des vendanges pour le Millénaire de la ville de Neuchâtel. Le show aérien commencera après le cortège des enfants. Dirigés depuis le sol par le lieutenant-colonel Daniel Hösli, les six pilotes de la Patrouille Suisse présenteront leurs plus belles acrobaties à bord de Tiger F-5. Ce spectacle mettra un point final aux festivités du Millénaire.

Des loopings et des acrobaties en tous genres attendent les spectateurs. Tödi, Gandalf, Gali, Maestro, Billy et le leader Zimi – ainsi se surnomment les six pilotes – effectueront une série de figures aux noms évocateurs: tonneaux barriqués, Roger Federer, Cervin, diamants ou encore drapeaux.

La Patrouille Suisse présentera des figures spectaculaires sur le lac de Neuchâtel à l'occasion de la clôture des festivités du millénaire.• **Photo: sp**

es en démonstration à Neuchâtel pour la Fête des vendanges

n pour les Vendanges

Entraînement sur le lac de Neuchâtel

Les militaires de l'air décolleront de l'aérodrome militaire d'Emmen (LU) vendredi 23 septembre dans l'après-midi pour se rendre sur le lac de Neuchâtel. Ils y effectueront un entraînement en vue de leur démonstration du lendemain. Le samedi 24 septembre, après le traditionnel cortège des enfants de la Fête des vendanges, la Patrouille Suisse animera l'espace aérien neuchâtelois. Les pilotes évolueront sur le lac, au-dessus de la baie de l'Evole. L'endroit sera spécialement sonorisé pour l'événement. Les spectateurs découvriront des figures extrêmes durant une vingtaine de minutes.

> « Les pilotes évolueront sur le lac, au-dessus de la baie de l'Evole »

Motiver les jeunes

La Patrouille Suisse joue le rôle de formation officielle de vol acrobatique sur jet des Forces aériennes helvétiques. Ambassadrice de l'armée en Suisse comme à l'étranger, elle démontre toute la précision et le haut niveau de préparation dont font preuve les Forces aériennes. Cette formation a aussi pour but de susciter l'intérêt des jeunes pour les métiers de l'aviation par le biais de démonstrations.

Des professionnels de pointe

La Patrouille Suisse se compose exclusivement de pilotes militaires professionnels. Des contrôleurs aériens ou speakers de Skyguide sont également engagés au sein de la patrouille.

> « Les acrobates de l'air sont assistés depuis plusieurs années par une équipe hautement qualifiée »

Cet engagement se limite à la saison en cours et reste accessoire. Les acrobates de l'air sont assistés depuis plusieurs années par une équipe hautement qualifiée. La sécurité constitue l'un des aspects les plus importants des démonstrations de la patrouille. Celles-ci sont toutes surveillées de près par le commandant qui se trouve au sol. Un spécialiste de l'aviation est présent lors de chaque représentation pour commenter en direct les prouesses de militaires de l'air. (ak)

Un site sur l'histoire de Neuchâtel

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) ouvre un site internet sur l'histoire et le patrimoine neuchâtelois. Il donne accès à une multitude d'images, d'objets, de films et bientôt de sons. Le site réserve une place toute particulière à la Ville de Neuchâtel pour marquer ses 1000 ans. Un commentaire accompagne chaque document pour renseigner le lecteur sur son contexte historique. Les enseignants y trouveront un support pédagogique ludique pour leurs élèves. Chaque jour, une nouvelle question dont la réponse se trouve dans le livre de Jean-Pierre Jelmini « Neuchâtel 1011-2011 » sera posée de manière à éveiller l'intérêt des internautes pour le patrimoine historique. Les bibliothèques et les musées du canton ont collaboré à l'alimentation du site. Ce dernier bénéficie du soutien financier du Millénaire et de la Loterie romande. Le public est invité à découvrir l'histoire de Neuchâtel sur www.patrimoiNE.ch.

Le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel coupe des arbres dans la réserve du Bois de l'Hôpital

Une forêt au naturel

Le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel entreprend des travaux de coupe d'arbres dans la réserve du Bois de l'Hôpital, en-dessus de la rue de l'Orée. Quelque 900 spécimens marqués d'un point rose seront abattus d'ici la fin du mois de mars. Ces abattages redonneront de la lumière à cette forêt buissonnante pour permettre aux jeunes arbres de mieux se développer. Particularité du présent abattage: les spécimens coupés en dehors des sentiers pédestres seront laissés sur place pour favoriser la biodiversité.

Le Service des forêts de la Ville organise samedi 19 mars une excursion dans la forêt du Bois de l'Hôpital.

Les travaux de coupe ont démarré le 10 février. Des panneaux triangulaires ont été installés pour signaler le chantier aux promeneurs. «Nous ne pouvons pas fermer les chemins au public», indique Pierre-Alain Dängeli, chef de l'équipe forestière. Et d'ajouter: «Les piétons ne respectent pas les interdictions. Nous devons donc toujours surveiller que personne ne passe lors de la coupe». Le Service des forêts a marqué les arbres à abattre d'un point rose et ceux à conserver absolument, les espèces rares, d'un cercle bleu. L'équipe qui se charge des travaux se compose de trois forestiers-bûcherons et de deux apprentis. Tous tronçonnent à tout va pour entretenir cette forêt, dont la dernière coupe remonte à 1955.

Du bois mort pour les insectes

A quelque pas de la place de sport du quartier de l'Orée, de vieux arbres ont été coupés pour ne plus barrer le sentier. «Ce sont les restes des dégâts causés par la lourde neige de fin 2008», lance Jan Boni, ingénieur-forestier communal. Les vieux arbres et le bois mort de la forêt de l'Orée seront conservés pour la faune environnante. Les insectes des alentours pourront se nourrir de ce bois en décomposition. En dehors des sentiers réservés au public, l'équipe forestière conserve l'état sauvage de la forêt. Les arbres abattus et leurs branches sont laissés au sol pour sauvegarder la biodiversité du lieu.

Du bois acheminé par un tracteur à grue

La réserve du Bois de l'Hôpital se compose essentiellement de chênes et de pins noirs. Le bois de qualité est sélectionné et acheminé jusqu'à une scierie pour y fabriquer des planches. Les fûts qui ne sont pas assez bons pour la scierie sont utilisés pour confectionner du papier ou du carton. «Les billes qui présentent des défauts ou de la pourriture servent à fabriquer des copeaux de bois», explique Jan Boni. Sur le terrain, les bûcherons tronçonnent les arbres pour les faire tomber. Ils coupent ensuite les branches qui dépassent pour faciliter l'acheminement du bois. Les ouvriers chargent le bois avec un câble et un tracteur à grue. «Ils amènent le bois jusqu'au chemin en amont le plus proche pour éviter d'obstruer la rue de l'Orée», commente le forestier. Les fûts sont ensuite évacués par camion.

Renouveler la forêt

«Les arbres situés en-dessus de l'Orée ont une fonction protectrice contre les chutes de pierres», indique Jan Boni. La présente coupe d'arbres doit permettre de conserver le rôle de ces végétaux sur le long terme. «Nous éliminons tous les spécimens qui font concurrence aux arbres les plus beaux», précise l'ingénieur forestier communal. La réserve du Bois de l'Hôpital abrite des espèces d'une grande diversité. Les arbres qui comportent des trous de pics sont préservés dans le but d'encore améliorer la qualité de la biodiversité. Dans la même optique, les essences autochtones sont favorisées. En cette année internationale de la forêt, le Service de la Ville prépare plusieurs animations pour susciter l'intérêt de la population pour les richesses des forêts de la région. (ak)

Journée internationale de la forêt

Le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel propose chaque année une excursion pour découvrir la richesse des bois. Elle se tient aux alentours du 21 mars, journée internationale de la forêt. Pour 2011, les forestiers communaux ne dérogent pas à la règle: ils invitent le public samedi 19 mars à 10 heures à la rue de l'Orée 78 pour une balade dans la forêt du Bois de l'Hôpital. Les promeneurs découvriront une forêt qui présente la particularité d'être laissée proche de son état naturel. Les branches folles côtoient des arbres morts qui servent de nourriture et de cachette à de nombreuses espèces. L'état sauvage de cette forêt permet de conserver sa biodiversité.

Les élus démissionnaires de l'UDC ne forment plus un groupe selon le Bureau du Conseil général

Plus de commissions pour les ex-UDC

Les cinq démissionnaires de l'UDC ont rendu leur décision au Bureau du Conseil général: ils ne souhaitent pas former de groupe avec Anne-Frédérique Grandchamp. Le Bureau du Conseil général, réuni lundi dernier à l'Hôtel de Ville, a pris acte de cette décision. Les ex-UDC peuvent continuer de siéger au Conseil général. Ils ne pourront toutefois plus faire partie des commissions du législatif.

Le Bureau du Conseil général avait donné jusqu'au 7 mars aux cinq démissionnaires ainsi qu'à la conseillère générale Anne-Frédérique Granchamp pour décider s'ils souhaitaient continuer à former un groupe.

Plus de commissions

Si les démissionnaires de l'UDC et la conseillère Anne-Frédérique Grandchamp peuvent continuer de siéger au Conseil général, il n'en va pas de même pour les commissions. Selon l'article 11 du Règlement général de la commune, *les conseillers généraux élus sur la même liste ou sur des listes apparentées peuvent constituer un groupe s'ils sont au nombre de quatre au moins.* L'article 97 précise que *les commissions formées par le Conseil général sont constituées sur la base de la représentation proportionnelle en fonction des suffrages obtenus par chaque groupe.* Le Bureau du Conseil général a conclu qu'ils perdent leur droit de siéger dans les commissions. Il a proposé aux cinq démissionnaires de continuer de siéger dans les commissions du législatif en tant qu'auditeurs, sans voix délibérative. Les ex-UDC ont refusé la proposition qui reste d'actualité pour Anne-Frédérique Grandchamp.

Supplément à l'ordre du jour

Le Bureau du Conseil général a aussi adopté un supplément à l'ordre du jour de la séance du 14 mars prochain. Des nominations complémentaires seront organisées au sein des différentes commissions. Les sièges des ex-UDC seront répartis sur la base de l'article 97 entre les groupes PopVertsSol, socialiste et PLR.

A propos...

Pas du toc...

Le 16 mars prochain, le Service des sports de la Ville organisera sa traditionnelle cérémonie des mérites sportifs. Les distinctions sont attribuées selon des critères bien définis. Ne dit-on pas que l'homme se tient debout pour recevoir moins de pluie et pouvoir accrocher des médailles à sa poitrine ? En fait, cette manifestation bien symbolique tient à rendre hommage à toutes celles et ceux qui, jour après jour, sacrifient leurs loisirs pour atteindre les sommets de la hiérarchie sportive. Mais, on le sait, ce n'est pas la récompense qui élève l'âme, mais bien le labeur qui la lui vaut. La Ville de Neuchâtel, elle, vient de mettre en circulation une pièce de 5 Batz pour accompagner les festivités du Millénaire. Cette médaille, tout à la fois commémorative et contemporaine, a le mérite de transformer tous ses acquéreurs en vainqueurs !

Rémy Voirol

Les lundis des mots

Lundi 14 mars à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (pl. Numa-Droz 3), café littéraire : *je t'écris pour voir.*
Pascal Rebetez, écrivain, éditeur, journaliste, homme de télévision et de radio, se lance dans le genre épistolaire.

Lundi 21 mars à 18h30 à Bibliomonde (passage Max-Meuron 6) : *une hirondelle ne fait pas le printemps.*
Contes d'oiseaux d'ici et d'ailleurs pour fêter l'équinoxe, par Muriel de Montmollin, conteuse.

A 20 heures, au Temple du Bas : *dépassé, le christianisme ?*
Conférence par Pierre Bühler, professeur de théologie systématique à l'université de Zurich.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

La Ville officielle

Parlement de la Ville

Motions et interpellations

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 14 mars 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Autres objets

11-301
Motion (dont l'urgence a été acceptée lors de la séance du 7 février 2011) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une meilleure accessibilité du centre-ville ».

11-602
Interpellation (dont l'urgence a été acceptée lors de la séance du 7 février 2011) du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Globus, un départ qui inquiète ! ».

10-613
Interpellation (L'urgence demandée a été retirée par ses auteurs le 6 septembre 2010) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin, et consorts, intitulée « Police partout, animation nulle part ? ».

10-307
Motion du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau ».

10-308
Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Charmants bambins cherchent structure d'accueil pendant leurs vacances ».

10-309
Motion des groupes socialiste et libéral-radical par MM. Philippe Loup, Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Pour un stade de La Maladière à vocation nationale ».

10-310
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Neuchâtel, Ville Millénaire et Ville d'avenir ».

10-311
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Un permis contre un abonnement ».

10-616
Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi et consorts, intitulée « La Navigation : une Compagnie qui navigue hors de la loi ».

10-312
Motion du groupe socialiste par Mme Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée « Pour une taxe au sac sociale ».

10-619
Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Bibliothèque cantonale : des discussions qui fâchent ? ».

10-620
Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville ? ».

11-603
Interpellation du groupe socialiste par Mmes et MM. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Les acteurs culturels à la rue ? ».

11-302
Motion interpartis des groupes PLR, socialiste, UDC et PopVertsSol par Mme et MM. Blaise Péquignot, Thomas Facchinetti, Maria Angela Guyot et Nicolas de Pury, intitulée « Pour un jumelage avec la Ville de Guimarães ».

11-303
Motion du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Plus d'emplois, plus de logements ».

Pour mémoire

10-401
Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé « Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée « Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 21 février 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 28 février au 6 mars 2011

- Température extérieure moyenne : 3.1° C.
- Degrés-jours : 118.0 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

La chronique musicale de...

Les 3 saisons de November-7

Mathieu Neuenschwander

Un groupe neuchâtelois qui fait mixer son dernier album par le producteur de Rammstein ça n'arrive pas tous les jours... et pourtant, November-7 l'a fait ! Son métal émotif bien à point dans la marmite, la formation est bien décidée à en envoyer plein les gencives à quiconque souhaiterait goûter à Season3, son dernier album ! On s'en paie une tranche ?

Corbanetchs !!! Même le terme qui désigne le patronyme des habitants de Cornaux, où résident Annamaria et Stéphane, est rock'n'roll. Des grattes furieuses, une voix angélique, tels sont les ingrédients qui donnent toute sa saveur à ce produit du terroir. Stéphane Geiser est dingue de rock et de grosses guitares depuis tout petit. Après en avoir débusqué une première dans une benne à ordures puis tenté d'en fabriquer plusieurs avec du carton-pâte, il saute le pas à l'âge de 14 ans et se procure une vraie six cordes électrique. Tout en prenant des cours chez Christophe Bovet, il monte X-Ray avec son pote Yann B à la fin des années 80. Mais Stéphane en bon obsédé du riff, finit par s'exiler à Vienne, Mecque des compositeurs, pour étudier à l'AIM (American Institut of Music). Il revient avec une technique étourdissante et des tas de rêves en tête. C'est suite à un projet musical sans lendemain qu'il rencontre Annamaria Cozza, belle italienne aux cordes vocales affûtées.

Ces deux-là décident de monter leur propre studio, véritable laboratoire d'expérimentations musicales en tout genre. Ils commencent donc à y élaborer un répertoire. L'idée fonctionne tellement bien qu'elle donne naissance en 2006 à un premier maxi CD : « Mesmerized ». Au rayon des influences : Evanescence, Lacuna Coil, Rammstein, Nightwish, Black Sabbath et quelques autres. November-7 recrute ensuite une première volée de musiciens (Gilles Rebert et Yann B) ce qui va lui permettre de partir à l'assaut de premières scènes. Le public est rapidement conquis. N7 lance ensuite « Angel », un nouveau maxi puis « Alive » un DVD de ses tribulations en concert à la fête de l'Uni qui deviendra une excellente carte de visite pour le groupe. 2009 est l'année des départs et des arrivées avec l'intronisation d'un nouveau batteur (Yann Siegenthaler) et d'un nouveau guitariste (Matt Walters). Une formation au sang neuf qui travaille désormais à un nouveau projet : un premier album ! Si la bête est enregistrée dans le Jura, pour donner du corps au son de November-7, Stéphane et Annamaria partent mixer à Stockolm, chez Stefan Glaumann. Ce génie des guitares lourdes et des batteries qui claquent à notamment travaillé avec Rammstein. « Season3 » a enfin été lâché par ses géniteurs en février dernier. Eh bien l'avorton est plutôt réussi ! Le son est tout simplement monstrueux et les compositions allient avec brio, technique et feeling. La population de Cornaux a de quoi être fière de ses électriques concitoyens ! November-7 est en tournée partout en Suisse en 2011. Découvrez les dates sur www.n-7.ch

M.N.

A travers l'histoire

La chapelle de la Maladière, inaugurée en 1828, constitue le premier lieu de culte catholique construit à Neuchâtel après la Réforme. Une souscription permet d'édifier le bâtiment sur un terrain cédé par le comte de Pourtalès, à proximité immédiate de l'hôpital du même nom, mais à l'écart de la ville. Un règlement édicté par les autorités de la Ville interdit de doter la chapelle d'une cloche. Au moment de la construction de l'église Notre-Dame (Eglise-Rouge) en 1906, la chapelle est d'abord vendue à l'hôpital Pourtalès, avant d'être cédée à la Paroisse réformée en 1946. (Photographie de Pierre Bichet, 1973, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel) Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32 à Neuchâtel

Appartement de 4 1/2 pièces en duplex
Loyer mensuel Fr. 1'621.- + Fr. 290.- d'acomptes de charges.
Libre de suite ou à convenir.
Places de parc intérieures (Fr. 105.- par mois) ou extérieures (Fr. 50.- par mois) à louer.

Rue de la Dîme 72 à Neuchâtel

Appartement protégé de 2 pièces au 2e étage
pour couple au bénéfice de l'AVS, de condition modeste
Libre dès le 1er avril ou à convenir
Loyer mensuel Fr. 327.- + Fr. 118.- d'acomptes de charges

Contact: Mme C. Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 72.

A louer

Route de Pierre-à-Bot 32 à Neuchâtel

Bureaux sur deux niveaux - env. 150 m²

Loyer mensuel:
Fr. 2'500.- charges comprises.

Libre de suite ou date à convenir.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

Soirée Croix-Rouge Jeunesse

Pour la deuxième année consécutive, la Croix-Rouge jeunesse de Neuchâtel organise une soirée de promotion et de soutien, samedi 12 mars au Queen Kong Club (quai Godet 20).

Au programme, concert à 22h30 de Mr. Gonzo & Wonkeyman (La Chaux-de-Fonds). Artistes grinçants, acides, sarcastiques, désabusés mais oh combien roboratifs.

A minuit, I-pod Battle. Quatre équipes confrontent leur musique dans le but de séduire le public et gagner la battle. Selon la réaction du public les équipes devront rebondir et proposer des chansons de styles divers et motivantes afin d'atteindre la finale !

A 2h30, les gagnants de la battle prennent les platines DJ set - All style.

Entrée: Fr. 8.– (ouverture des portes à 22h).

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour la démolition d'un hangar et la construction de trois immeubles d'habitation à la rue de Port-Roulant (32), articles 6945, 8729 et 8752 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Georges Roccarino. Les plans peuvent être consultés du 18 février au 21 mars 2011, délai d'opposition.

Demande de la Coopérative d'habitation des Rocailles, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques et thermiques en toiture des immeubles 2-4-6, rue des Acacias, article 10120 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 25 février au 28 mars 2011, délai d'opposition.

Demande de Madame Martine-Pascale Gerwer (Atelier fleur blanche), d'un permis de construire pour l'aménagement d'une structure d'accueil (atelier pour enfants et adultes) à la rue des Charmettes 39, article 6242 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 25 février au 28 mars 2011, délai d'opposition.

Demande Monsieur Claude Junod, d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'un abri militaire au chemin des Trois-Cheminées, article 15812 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont. Les plans peuvent être consultés du 25 février au 28 mars 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la démolition d'une maison familiale et la construction d'un immeuble d'habitation 77, rue G.-A. Matile, article 5342 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Manini Pietrini Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 4 mars au 4 avril 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Hotz, d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'une terrasse en toiture de l'immeuble 20, rue des Sablons, article 6168 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 4 mars au 4 avril 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur David Hall, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la démolition d'un chalet et la construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Sainte-Hélène / Avenue des Portes-Rouges, articles 14829 du cadastre de Neuchâtel et 871 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Viviane et Bernard Vuilleumier. Les plans peuvent être consultés du 4 mars au 4 avril 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur David Hall, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'habitation et d'un garage au chemin du Sordet (rue de Sainte-Hélène), articles 793, 1328 et 1534 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Didier Rochat. Les plans peuvent être consultés du 4 mars au 4 avril 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marcel Neuhaus, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour le changement d'affectation des locaux et l'aménagement d'une garderie d'enfants 10, rue des Charmettes, article 14207 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA). Les plans peuvent être consultés du 11 mars au 11 avril 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur et Madame Marc et Christiane Bertschi, architectes à Cormondrèche, d'un permis de construire pour l'agrandissement et l'assainissement énergétique de l'immeuble 19, avenue des Portes-Rouges, article 9556 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Pierre Bonhôte. Les plans peuvent être consultés du 11 mars au 11 avril 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marcel Neuhaus, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour le changement d'affectation de l'immeuble et l'aménagement d'une structure d'accueil parascolaire 1, rue Varnoz, article 9714 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Ville de Neuchâtel - Direction Jeunesse et Intégration. Les plans peuvent être consultés du 11 mars au 11 avril 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Echos

■ Vendredi dernier, le Conseil communal a été représenté par M. Daniel Perdrizat, président, à la conférence de presse du Réseau des trois Villes relative à une prise de position commune sur le dossier hospitalier neuchâtelois.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Maryse et Jacques Gay-Balmaz-Fischer, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Dora et Sébastien Jacobi-Gautschi, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal, par son président, M. Daniel Perdrizat et son chancelier, M. Rémy Voirol a adressé ses félicitations et ses vœux à Mme Hélène Malbot, à l'occasion de son 100e anniversaire.

Université Populaire Neuchâteloise

Suite au cours de l'automne 2010 (Histoire de la musique en portraits) et à la demande des participants, M. Claude Favez propose un complément à la galerie de portraits de compositeurs avec le cours:

No 66 – Portraits de compositeurs, *de face/de profil*

les mardis 15, 22, 29 mars, 5 avril, 3, 10, 17 et 24 mai de 20 heures à 21h30 au Manoir du Pontet, ch. du Pontet 2 à Colombier (salon de musique Isabelle de Charrière).
Prix: Fr. 144.–.
Renseignements et inscriptions: UPN, case postale 795, 2002 Neuchâtel. Tél et fax: 032 725 50 40, e-mail: upn-littoral@rpn.ch http://upn.cpln.ch

Programme cinéma pour la semaine du 9 au 15 mars

APOLLO 1 **032 710 10 33**
THE FIGHTER
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au sa, lu/ma 15h30, me au ma 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Christian Bale, Mark Wahlberg, Melissa Leo.
De David O'Russel.

APOLLO 1 **032 710 10 33**
LES VOYAGES DE GULLIVER – 3D
3e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h45.
Acteurs: Jack Black, Emily Blunt.
De Rob Letterman.

APOLLO 1 **032 710 10 33**
JUSTIN BIEBER – NEVER SAY NEVER
1re semaine. VF di 15h30.
Acteurs: Justin Bieber.
De Jon Chu. Avant-première.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
TRUE GRIT
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au lu 20h45, ve/sa 23h15. VO angl. s-t fr/all. ma 20h45.
Acteurs: Matt Damon, Jeff Bridges, Hailee Steinfeld.
De Ethan Cohen.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
YOGI L'OURS – 3D
5e semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF me, sa/di 14h.
Acteurs: Dan Aykroyd, Justin Timberlake.
De Eric Brevig.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
RANGO
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, me, ve au ma 18h30.
VO angl. s-t fr/all. je 18h30.
De Gore Verbinski.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
THE RITE
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Anthony Hopkins, Alice Braga, Rutger Hauer.
De Mikaël Hafstrom.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
ARRIETTY
4e semaine. Pour tous sug.7 ans.
VF me au ma 15h.
De Hiromasa Yonebayashi.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
BOUTON
1re semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h30.
Acteurs: Johana Bory, Lukas Larcher.
De Res Balzli.
En présence du réalisateur Res Balzli et de Lukas Larcher le 13 mars à 18h30.

ARCADES **032 710 10 44**
RIEN À DÉCLARER
6e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je au ma 15h45, ve/sa 23h.
Studio: me 15h15.
Acteurs: Dany Boon, Benoît Poelvoorde, Karin Viard.
De Dany Boon.

ARCADES **032 710 10 44**
GNOMÉO & JULIETTE – 3D
4e semaine. Pour tous sug 7 ans. VF sa/di 13h45.
De Kelly Asbury. Derniers jours.

BIO **032 710 10 55**
LE DISCOURS D'UN ROI
6e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30.
Acteurs: Colin Firth, Helena Bonham Carter.
De Tom Hooper.

BIO **032 710 10 55**
LA PETITE CHAMBRE
8e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Michel Bouquet, Florence Loiret Caille.
De Stéphanie Chuat. Derniers jours.

REX **032 710 10 77**
PAUL
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15.
Acteurs: Simon Pegg, Nick Frost, Sigourney Weaver.
De Greg Mottola.

REX **032 710 10 77**
INCENDIES
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h30.
Acteurs: Rémy Girard, Lubna Azabal.
De Denis Villeneuve. Derniers jours.

REX **032 710 10 77**
127 HEURES
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 22h45.
Acteurs: James Franco, Lizzy Caplan.
De Danny Boyle. Dernières séances.

STUDIO **032 710 10 88**
BLACK SWAN
5e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je au ma 15h.
Acteurs: Natalie Portman, Vincent Cassel.
De Darren Aronofsky.

STUDIO **032 710 10 88**
WINTER'S BONE
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h45.
Acteurs: Jennifer Lawrence, John Hawkes, Kevin Breznahan.
De Debra Granik.

L'instantané de Stefano Iori...

... salves d'artillerie du 1er mars

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge: tél. 032 725 42 10.

Bibliothèque des pasteurs, (fbg de l'Hôpital 41), du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Bibliothèque publique et universitaire, (Collège latin), *Fonds d'étude*, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 9h à 12h. *Salle de lecture*, du mardi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, mardi et jeudi de 10h à 19h, mercredi et vendredi de 12h à 19h, samedi de 9h à 17h. *Salle Rousseau*, mardi, jeudi, vendredi, sur demande, mercredi et samedi de 14h à 17h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00,** jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144.**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 12 et dimanche 13 mars - Carême I

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: samedi 12 à 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène. Chemin de passion et de gloire – les femmes de Jésus.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 13. März 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h, messe intercommunautaire d'entrée en carême et à 18h, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer de Vattel): di à 18h, messe, 1er dimanche de Carême.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Frédéric Chevalier

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Année intermédiaire

séances d'informations

· Pour les jeunes sortant de l'école obligatoire
· Apprendre l'allemand en Suisse orientale
· Acquérir de l'expérience professionnelle (stage)
· Parfaire les connaissances scolaires acquises
· S'assurer d'une place d'apprentissage

Soirées d'information:
Lausanne, Buffet de la Gare
mercredi 11.05.2011 19 h 30
mercredi 08.06.2011 19 h 30

Neuchâtel, Buffet Espresso, Gare
jeudi 17.03.2011 20 heures

Ortega Schule: 021 866 66 36 ou 079 754 34 37
www.anneeintermediaire.ch

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

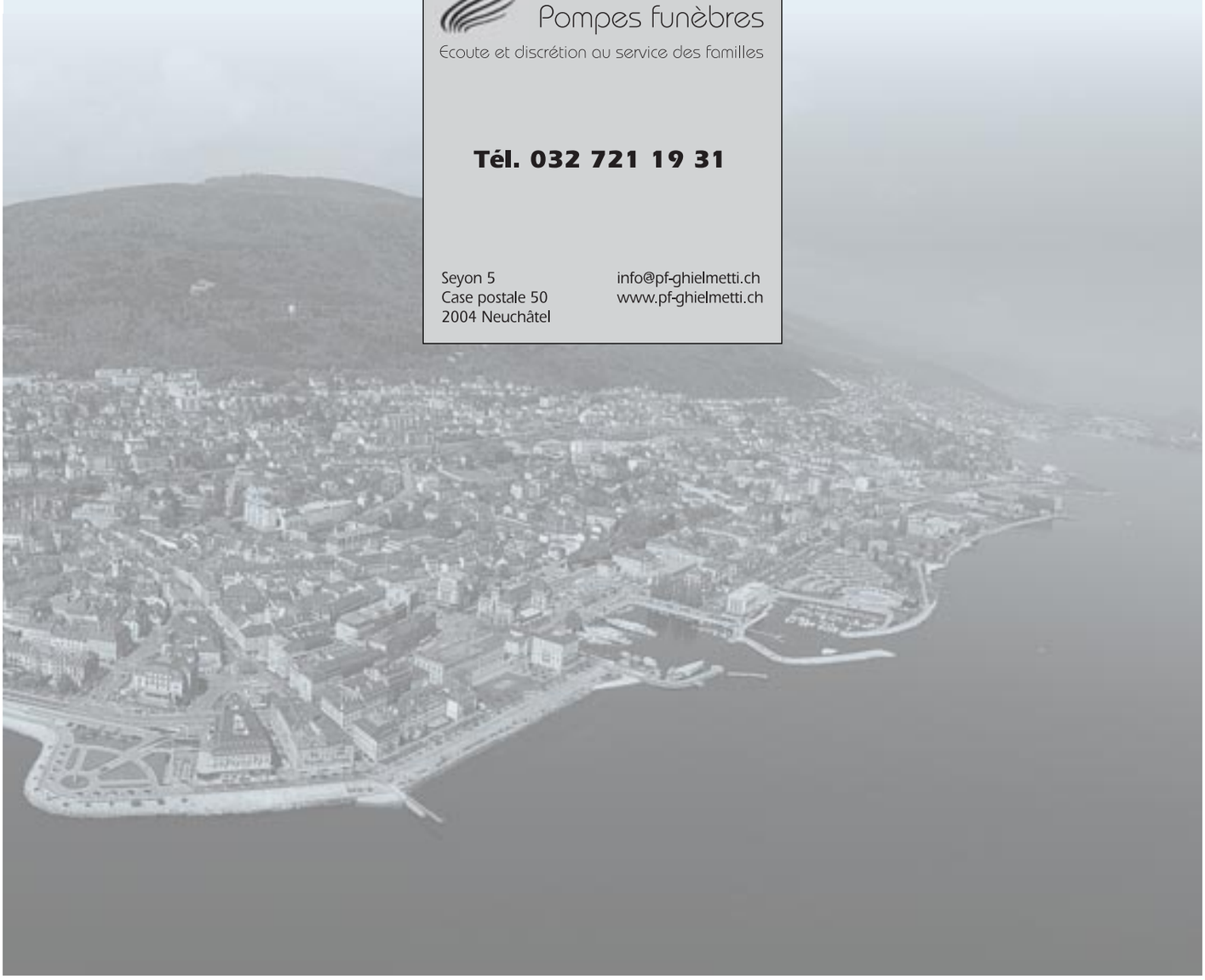

La cérémonie d'ouverture du Millénaire se déroulera durant le week-end de Pâques du 22 au 24 avril

La Ville en lumière pour le Millénaire

Les festivités du Millénaire démarreront avec une grande fête qui se tiendra du 22 au 24 avril en ville de Neuchâtel. Parmi les nombreuses animations proposées, le public est invité à se rendre dans six lieux emblématiques de la cité pour y découvrir des performances artistiques audiovisuelles. Ce festival de projections à travers la ville donnera l'occasion aux Neuchâtelois de découvrir ces six bâtiments autrement. Laurent Fink, régisseur des sons et lumières, a chapeauté l'événement en collaboration avec Duc-Hanh Luong, Emilie Voumard et Séverine Cattin, historiennes de l'art et membres du collectif RO.12.

Le collectif RO.12. proposera du 22 au 24 avril une performance à mi-chemin entre l'audiovisuel et le théâtre à la Croix du Marché.

Une étude de faisabilité a été menée sur une trentaine de façades de la ville de Neuchâtel durant l'été 2010. Le Collège latin, la Collégiale, la Croix du Marché, l'Hôtel DuPeyrou, le Musée d'art et d'histoire et la place des Halles ont été retenus pour le spectacle. Chaque site s'est vu attribué l'un des six regards du Millénaire (identité, culture, économie, politique, religion et urbanisme). L'idée a été proposée par le collectif RO.12 lors de l'appel à projets lancé par le Millénaire en 2009.

Projections de sons et lumières

«La projection de vidéos et de lumières apporte un regard neuf sur les bâtiments», indique Duc-Hanh Luong. Des lumières, des vidéos et des sons seront projetés sur les six établissements de la ville de Neuchâtel dans le même esprit qu'à la Fête des lumières de Lyon. Laurent Fink et le collectif RO.12 ont choisi des artistes pour chacune des performances. «La moitié a déjà participé à la Fête des lumières à Lyon», précise le spécialiste audiovisuel. Les Neuchâtelois peuvent s'attendre à un événement de qualité. Certains shows de nature interactive permettront au public de participer. «A l'Hôtel DuPeyrou, les mouvements des spectateurs feront bouger les projections sur le bâtiment», explique Emilie Voumard à titre d'exemple.

Duc-Hanh Luong.

La Croix du Marché

Les trois historiennes de l'art sont curatrices de l'un des six endroits sélectionnés: la Croix du Marché. Ce lieu-dit constitue un carrefour entre la rue du Château, la rue de l'Hôpital, la rue des Moulins et la rue du Trésor. Le café-hôtel de l'Aubier, le Restaurant Le Banneret et la Tour de Diesse entourent cette place sur laquelle se tenait le marché à l'époque du Moyen-âge. Les membres du collectif ont mené des recherches sur l'histoire de ce lieu emblématique. Leur intérêt s'est focalisé sur la statue du Banneret, située au milieu de la place. Au vu de la configuration de l'espace, le collectif RO.12. a décidé d'associer une performance audiovisuelle à une intervention théâtrale. «Les spécificités urbaines du lieu se prêtent bien au théâtre», précise Séverine Cattin. Les comédiens investiront les fenêtres et les terrasses de la place où se situe la fontaine du Banneret. Des lumières et des vidéos seront projetées sur les façades des bâtiments environnants. Matthias Grau, qui se charge des sons et lumières, collabore étroitement avec la troupe de théâtre de rue des Batteurs de Pavés. «Chacun amène son domaine de compétences et donne ses idées», commente Laurent Fink.

L'affaire Gaudot

Suite à ses recherches, le collectif RO.12 a pris l'affaire Gaudot comme point de départ pour élaborer un projet artistique. Cet épisode de l'histoire neuchâteloise permet de traiter la thématique politique qui a été associée à la Croix du Marché. La performance s'articulera donc autour de l'assassinat politique de Claude Gaudot par la population neuchâteloise.

En 1747, le roi de Prusse, souverain de Neuchâtel depuis 1707, décide de modifier le système fiscal en sa faveur. La Bourgeoisie neuchâteloise n'est guère satisfaite de ce changement qui provoque des tensions. En cas de conflit, la Ville de Berne était sollicitée pour l'arbitrage. Un procès s'ouvre en 1767. L'avocat général de la principauté, Claude Gaudot, se charge de défendre les intérêts du roi. Le Grand Conseil de Berne donnera tort à la Ville de Neuchâtel. La colère des bourgeois s'accentue d'autant plus qu'au début du conflit, Gaudot était prêt à défendre le peuple. Dès lors, les Neuchâtelois le considère comme un traître. Quand l'avocat revient de Berne le 24 avril 1768, la population lui lance pierres et injures. Après deux jours de lutte, Gaudot est violemment assassiné dans sa maison d'un coup de baïonnette entre les deux yeux.

Emilie Voumard.

A mi-chemin entre le théâtre et l'audiovisuel

Le texte de l'histoire de Gaudot a été soumis à la compagnie de théâtre Les Batteurs de Pavés. «Nous leur avons donné carte blanche», précise Séverine Cattin. Le collectif souhaite que le spectacle mêle le théâtre et l'audiovisuel. «Nous voulions que les artistes travaillent ensemble et pas chacun de leur côté», commente Duc-Hanh Luong. L'heure est aux préparatifs. Les filles cherchent divers accessoires qui habilleront la place de la Croix du Marché. «Nous cherchons encore une une calèche et un cheval», s'exclame Emilie Voumard. Le public sera replongé dans l'univers du Moyen-âge. Le show s'adresse au tout public. D'une durée de 15 minutes, il aura lieu à chaque heure pleine de 21 heures à 1 heure du matin.

Séverine Cattin.

Programme de l'ouverture du Millénaire

Les projections audiovisuelles auront lieu les 22, 23 et 24 avril de 21 heures à 1 heure du matin. Le public pourra se rendre dans les six lieux de performance dans l'ordre de son choix. Les spectacles devraient commencer à heure fixe. Le programme complet de l'ouverture des festivités du Millénaire sera communiqué le 29 mars 2011. (ak)